

Agenda délégation APF France handicap de Villeurbanne

Inscriptions obligatoires en cochant les cases des activités qui vous intéressent et remplir le bulletin d'inscription

Nom.....

Prénom.....

Numéro de téléphone.....

Je suis : Adhérent Bénévole

J'ai un fauteuil roulant Je suis accompagné(e) d'auxiliaire de vie Je dois prendre Optibus

- 3 étapes sont nécessaires à une inscription définitive : la demande d'inscription, la validation par le référent et le paiement si nécessaire.
- Merci de procéder à un paiement par activité payante à laquelle vous souhaitez participer et de l'adresser au référent de l'activité.
- Les réservations de groupe sont faites par la délégation huit jours avant la date. Merci de bien vous inscrire minimum 10 jours en amont de l'activité.
- Si vous êtes inscrit à une activité payante et que vous ne vous y rendez pas, nous ne pourrons pas vous rembourser.

**Bulletin à retourner avec le règlement (si nécessaire) à la délégation APF de Villeurbanne.
Par courrier ou sur place : 73 ter rue Francis de Pressensé, Villeurbanne.**